

LR/AR

Donzenac, le 22 mai 2023

Objet : Enquête publique portant sur le déclassement et l'aliénation d'une partie d'un passage public dans le bourg au droit des parcelles cadastrées section AS n° 313-314-318, au niveau du n° 6 de la rue Ventadour

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer de l'organisation d'une enquête publique du 12 juin au 26 juin 2023 portant sur le déclassement et l'aliénation d'une partie d'un passage public dans le bourg au droit des parcelles cadastrées section AS n° 313-314-318, au niveau du n° 6 de la rue Ventadour. Selon les informations en notre possession, vous êtes propriétaire d'une parcelle riveraine du projet.

A toutes fins utiles, vous trouverez, ci-joint, ampliation de l'arrêté municipal n° 0004-05/2023 du 16 mai 2023 prescrivant cette enquête et contenant toutes les informations utiles.

Je me tiens à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et dévoués.


Yves Laforte



Maire

Pièce(s) jointe(s) : annoncée(s)



Commune de Donzenac . place Jacques Jacques Chirac . 19270 Donzenac
Tél. : 05 55 85 72 33 . Fax : 05 55 85 69 03
Site : <http://www.donzenac.correze.net> . Courriel : mairie@donzenac19.fr

